Sinistrés après les inondations de Xynthia : le Ministère du logement réédite un guide pratique pour la remise en état des bâtiments

mercredi 10 mars 2010, par lpe

Benoist APPARU, Secrétaire d'Etat chargé du Logement et de l'Urbanisme, a fait rééditer en urgence un guide à destination des victimes d'inondations suite au passage de la tempête Xynthia.

Le guide a pour objectif d'informer les sinistrés sur les mesures de sécurité à prendre à la suite d'une inondation, sur les étapes à suivre pour une remise en état de leurs habitations et donne de nombreux conseils pratiques en matière de santé et de prévention.

Afin que les sinistrés de la tempête puissent se le procurer rapidement, **dix mille exemplaires du guide sont diffusés par les préfectures de la Vendée, de la Loire-Atlantique et de la Charente-Maritime**

A rappeler également notre article sur les aides aux particuliers et professionnels, régulièrement remis à jour à lire en cliquant ici.

Le guide est également téléchargeable gratuitement au format pdf ci-dessous :